



OFFRE D'EMPLOI

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE !

JOURNALIER / JOURNALIÈRE

SERVICE :	Travaux publics	SUPÉRIEUR	Chef de division
TYPE DE POSTE :	Cols bleus	IMMÉDIAT :	Travaux publics
		STATUT :	Saisonnier
DURÉE DE L'EMPLOI :	Mai à octobre 2021	HORAIRE :	40 heures / semaine
LIEU DE TRAVAIL :	100, chemin Scott Chelsea, QC J9B 1C1		
RÉMUNÉRATION :	16.95\$ /h à 20.07\$ /h		

A PROPOS DE

Située en pleine nature, Chelsea est une municipalité d'environ 7 000 habitants et possède un statut bilingue.

Chelsea vit présentement une période d'expansion avec une variété de 1 000 nouvelles portes, s'adressant autant aux jeunes familles qu'aux retraités, qui s'ajoutera dans le centre-village dans les prochaines années. Le développement prône une mixité entre le résidentiel et le commercial offrant ainsi un attrait de choix aux résidents et aux nombreux visiteurs.

Le slogan de la Municipalité « Vivre en harmonie avec l'environnement » représente bien les valeurs de Chelsea qui veille à conserver un charme naturel et qui accorde une grande importance à l'environnement afin d'offrir un cadre de vie de choix. L'aspect communautaire occupe également une grande place au sein de la Municipalité. Les résidents sont d'autant plus très engagés et impliqués permettant ainsi la réalisation de grands projets.

La Municipalité de Chelsea est reconnue pour offrir d'excellents services à ses citoyens grâce à des employés engagés et responsables qui ont à cœur le bien-être de la communauté de Chelsea.



OFFRE D'EMPLOI

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE !

SOMMAIRE DES FONCTIONS

Sous la supervision du Chef de division – Travaux publics, le ou la journalier(ère) est responsable d'effectuer les tâches qui incluent, mais sans s'y limiter : la signalisation, l'émondage, le remplacement d'enseignes, le rapiéçage (pavé chaud), le ramassage de débris, etc. Il ou elle est aussi responsable de l'inspection mécanique préventive de l'équipement sous sa responsabilité.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Notamment, mais non limitativement et selon les besoins, le ou la titulaire du poste, conformément aux Lois, règlements et normes en vigueur :

- participe aux travaux d'excavation, de réparation d'asphalte, de fossés et d'accotements, d'installation ou de remplacement de ponceaux, d'installation et d'entretien de panneaux de signalisation, de réparation de garde-fous et du contrôle de la circulation routière à titre de signaleur.
- participe aux tâches de nettoyage et d'entretien du garage municipal et fait des commissions diverses.
- accomplit, sur demande de son supérieur, tout autre tâche connexe ou similaire aux tâches de sa fonction.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou professionnelles, ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste.
- Posséder d'une à deux années d'expérience pertinente dans un domaine similaire (dans le domaine municipal un atout).
- Connaissance de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) et des différentes lois et règlements encadrant son champ d'expertise.
- Bilinguisme fonctionnel, français et anglais.
- Permis de conduire classe 5 valide (classe 3, un atout)
- Carte de l'ASP Construction (Cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction).
- Connaissance de la mécanique.
- Capacité à soulever des charges lourdes, et à parfois travailler dans des conditions difficiles (bruit, poussière, chaleur, froid, hauteur).
- Doit être disponible en dehors des heures normales pour certaines urgences.



OFFRE D'EMPLOI

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE !

COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Autonomie
- Débrouillardise
- Polyvalence
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine, occasionnellement

SOUMETTRE

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation avant le 23 mars 2021 à Ghislaine Grenier, responsable aux ressources humaines, par courriel à rh@chelsea.ca.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés, la priorité sera accordée aux candidatures internes.

La municipalité de Chelsea s'engage à offrir l'accès à l'égalité en emploi et à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.